



LE PETIT ULMÉEN



Bulletin d'information de la commune d'Ormoy n°95
Réalisé par la commission communication

Avril 2025

Edito



Après 22 mois de travaux, le chantier de restauration de la charpente et de la toiture de l'église est achevé. Les équipes des différentes entreprises ont quitté le chantier. L'église a retrouvé sa solidité et peut affronter sereinement les décennies à venir. C'est donc un renouveau pour ce symbole de l'identité de notre village. L'inauguration se prépare et vous serez bientôt destinataire d'une invitation pour venir découvrir le résultat.

En ce début d'année 2025, le recensement a été réalisé par Sophie Dujardin, notre secrétaire de mairie. 98 % des foyers ont été recensés. Je vous remercie pour le bon accueil que vous lui avez réservé. Les données collectées, analysées par les services de l'INSEE, permettront de définir les besoins futurs de la population dans différents domaines. Loin d'être intrusives, les questions ont pour but de réaliser un panorama de la population à un instant donné. Les résultats, une fois publiés, seront un bon indicateur pour réfléchir aux atouts et aux faiblesses de notre commune et comment y remédier.

Le futur, il en était également question avec l'enquête publique liée à la révision générale du PLU et au périmètre délimité des abords de l'église. Chacun était invité à s'exprimer lors des différentes permanences. Le travail se poursuit avant l'approbation finale du document.

2025 est, à nouveau, une année riche pour votre commune. Le travail se poursuit et les projets sont encore nombreux pour améliorer la qualité de vie et permettre à notre village de rester dynamique. N'hésitez donc pas à participer aux différentes manifestations qui vous sont proposées durant le printemps en page 6.

Sylvie CHALLES, maire



La vie de la commune

☒ Fin des travaux de l'église

Depuis le 27 février 2025, le chantier de restauration de la charpente et de la couverture de l'église Saint-Pierre est achevé. Mais la partie administrative continue pour établir les dossiers définitifs et obtenir le versement du solde des subventions.

C'est la fin de la plus grande opération du mandat puisque les travaux ont débuté le 11 avril 2023 après une importante phase de préparation dès juillet 2020 (réception du diagnostic, passation du marché public, recherche des financements).

Le dossier avait été lancé dès septembre 2019 par la précédente municipalité avec le choix du maître d'œuvre, à savoir François Séminichon, architecte et la demande d'un diagnostic pour faire un premier état des lieux des travaux de restauration nécessaires.



Démontage de l'échafaudage en février 2025 par l'entreprise Restauration Patrimoine Lagarde

En ce printemps 2025, avec la dépose des échafaudages, chacun a pu voir la nouvelle toiture qui repose sur une charpente restaurée par des artisans qualifiés. La solidité de l'édifice n'est plus remise en cause. La dernière phase du chantier a entraîné des travaux urgents supplémentaires pour réparer la base du clocher dangereusement fragilisée par les infiltrations d'eau. Des travaux complémentaires ont également été réalisés comme la mise aux normes du tableau électrique, la pose d'un nouvel éclairage LED pour mettre en valeur le mobilier et la réparation de tous les vitraux cassés, le nettoyage et la consolidation des couleurs de la statue de Sainte Barbe. C'est donc un travail complet, réfléchi et ambitieux qui a été mené pour préserver l'église Saint Pierre.

☒ Travaux 2025 dans la commune

Alors que le chantier de l'église vient de s'achever, de nouveaux travaux sont prévus dans la commune pour cette année 2025.

La sécurité sera renforcée avec le renouvellement des marquages de passages piétons dans différentes rues de la commune. En 2024, un panneau rappelant le sens interdit dans la rue de Villemœux avait été installé.

La rénovation des bâtiments publics se poursuit. Des travaux de mise aux normes électriques dans la mairie et les bâtiments communaux ont été réalisés en février 2025. Des dalles LED ont été posées dans la salle communale pour faire des économies d'énergie.

La réparation de la toiture du local des archives (ancienne mairie) qui présente des faiblesses importantes (chute de tuiles, lattes en fin de vie) aura lieu en 2025. Le ravalement du bâtiment est également prévu tout comme celui de la façade de la mairie. La réparation de la toiture et la pose de nouvelles tuiles sur un bâtiment de stockage dans la cour de la mairie sont aussi programmées.

L'entretien des espaces verts communaux passera, quant à lui, par l'élagage de la haie communale de 840 mètres environ située au niveau du parc éolien. La deuxième phase d'engazonnement du cimetière a été réalisée au mois de mars 2025 après la dépose de l'échafaudage de l'église et des plantations ont été réalisées pour redessiner la haie dans le cimetière.

Un travail de réflexion est en cours avec les services du conseil départemental pour améliorer l'entretien du rond-point sur la RD26 et plus généralement les abords de la RD26.

Tous ces travaux doivent permettre d'améliorer le cadre de vie dans la commune. Ils sont financés par le budget communal.

Révision du Plan Local d'Urbanisme et périmètre délimité des abords de l'église

L'enquête publique a eu lieu du 7 janvier au 11 février 2025. La publicité en a été faite par différents canaux dont les affiches jaunes installées dans Ormoy et à Borville.

La commissaire enquêtrice a tenu 3 permanences. Elle a accueilli, dans la salle communale, toutes les personnes désireuses d'obtenir des informations, de faire des remarques sur les projets présentés.

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront prochainement disponibles et consultables sur le site internet de la commune : <https://ormoy28210.wixsite.com/website>

Taux fiscalité 2025

Par délibération du 25 mars 2025, le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, les taux d'imposition suivants (identiques à ceux de 2024) :

- Taxe d'habitation : 13,88 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,09 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 25,26 %

Visites du sénateur Albéric de Montgolfier et du sous-préfet de Dreux Christophe Hériard 24 et 25 mars 2025



Le lundi 24 mars, Albéric de Montgolfier était en visite dans la commune. Il a été reçu par Sylvie Challes qui lui a présenté le résultat des travaux de restauration de l'église. Ils ont également échangé sur les futurs travaux de restauration du clocher. Madame le maire a apporté des précisions au président de la commission nationale du patrimoine et de l'architecture sur le sujet. Il lui a assuré son soutien pour cette nouvelle opération de préservation du patrimoine local.

Le mardi 25 mars, Christophe Hériard, sous-préfet de l'arrondissement de Dreux était, à son tour, en visite à Ormoy. Au cours des échanges, il a été question de la sécurité sur le territoire, des projets en cours et à venir concernant notamment la révision du PLU. Il a, ensuite, visité l'église puis a découvert les principales caractéristiques de la commune lors de sa visite sur le terrain en compagnie de Sylvie Challes maire.



Bien vivre ensemble....

Alors que le beau temps est revenu, les balades des animaux domestiques sont à nouveau au cœur des activités de nombreux habitants de la commune. Il est rappelé à tous les propriétaires d'animaux que le ramassage des déjections sur la voie publique (rue, caniveaux, trottoirs), les espaces verts communaux est obligatoire par mesure d'hygiène. Des poubelles sont à la disposition des promeneurs dans la commune pour déposer les sachets. Pour bien vivre ensemble et ne pas faire subir aux autres les désagréments liés à la balade des animaux, le bon sens doit, encore une fois, prévaloir. Alors, ne sortez pas sans votre sac à crottes....

Civisme

Avec l'arrivée du printemps, quelques rappels sont nécessaires pour le bien-être de tous concernant l'usage de tous les engins à moteur (notamment les tondeuses et les motoculteurs). Leur utilisation est possible :

- du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 09h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Il est, également, rappelé que les feux sont strictement interdits par arrêté préfectoral du 29 juillet 2013.

Il est, enfin, de la responsabilité de chaque riverain de maintenir en état de propreté le trottoir et le caniveau face à son domicile. Un entretien régulier ne prend que quelques minutes....



Résumé des manifestations :

⌚ Janvier 2025 : galette des rois

Le Comité des fêtes d'Ormoy a eu le plaisir d'organiser, en ce début d'année, la traditionnelle galette des rois. Ce moment festif et convivial est toujours une belle occasion de se retrouver, d'échanger et de discuter des événements.

Le Comité des fêtes d'Ormoy en profite également pour vous adresser ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! « Au plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer lors de nos prochaines manifestations ».



⌚ 23 mars 2025 : nettoyage de printemps

Le nettoyage de printemps a eu lieu le 23 mars 2025, réunissant le comité des fêtes, le conseil municipal et Mme le Maire.

Tous étaient munis de gants et d'une bonne humeur contagieuse, prêts à embellir le village.

Plusieurs sacs de déchets notamment de canettes d'aluminium, ont été ramassés.

La matinée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié, où chacun a pu partager ses impressions lors de cette matinée citoyenne.





Dates et informations à retenir

Les dates

☛ **20 avril 2025 : Pâques des enfants**

Le comité des fêtes organise une chasse aux œufs dans le village pour les enfants de la commune.

☛ **26 avril : samedi citoyen**

Tous les habitants de la commune sont invités à venir participer au nettoyage de l'église. Le rendez-vous est fixé à 9h30 à l'église. Munissez-vous de gants et d'un balai. La matinée se terminera par un verre de l'amitié offert par la municipalité.

☛ **Loto 1er mai et 15 juin 2025**

Le comité des fêtes organise deux lotos sous le barnum de la mairie, le traditionnel à la date du 1^{er} mai 2025 et un autre le 15 juin 2025.

☛ **21 juin 2025 : inauguration des travaux de l'église**

L'inauguration de l'église est prévue le samedi 21 juin 2025 avec le programme suivant :

- 9h-10h : visite libre de l'église en présence des élus
- 10h-10h30 : présentation des travaux par M. Sémichon
- 10h30-11h30 : messe
- A partir de 11h30 : vin d'honneur dans la cour de la mairie

Tous les habitants de la commune sont conviés à l'inauguration. Un carton d'invitation avec les modalités d'inscription sera distribué, dans les prochaines semaines, dans les boîtes aux lettres.

☛ **21 juin 2025 : fête des voisins et fête de la musique**

En soirée, fête des voisins et fête de la musique organisées par le comité des fêtes. Venez partager un bon moment convivial 😊

Les informations

☛ [Rappel recensement militaire](#)

Si vous êtes français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit. Vous devez vous rendre en mairie personnellement afin d'obtenir une attestation de recensement qui vous servira pour vous inscrire aux examens scolaires et permis de conduire notamment.

☛ [Inscription aux écoles de Chaudon](#)

Afin d'inscrire vos enfants aussi bien à l'école maternelle qu'à l'école élémentaire pour la rentrée de septembre 2025, vous devez vous présenter rapidement à la mairie (muni d'un justificatif de domicile, du carnet de vaccination et du livret de famille) pour que le nécessaire soit fait.



Nouvelle rubrique : jardinage

Semez, cultivez, savourez : le goût du jardin ! Petits conseils de jardinage en avril :

1. **Préparation du sol** : Enlevez les mauvaises herbes et ameublissez la terre à l'aide d'une fourche ou d'une bêche. Ajoutez votre compost ou du fumier bien décomposé pour enrichir le sol, et laisser la terre se réchauffer
2. **Premiers semis** : avril est le moment idéal pour semer directement en pleine terre des légumes de printemps tels que les radis, les carottes, les épinards et les pois.
3. **Les herbes aromatiques** comme le basilic, le persil et la ciboulette peuvent être mises en pot sur un rebord de fenêtre ou dans le jardin. Elles ajouteront de la saveur à vos plats.

La recette :

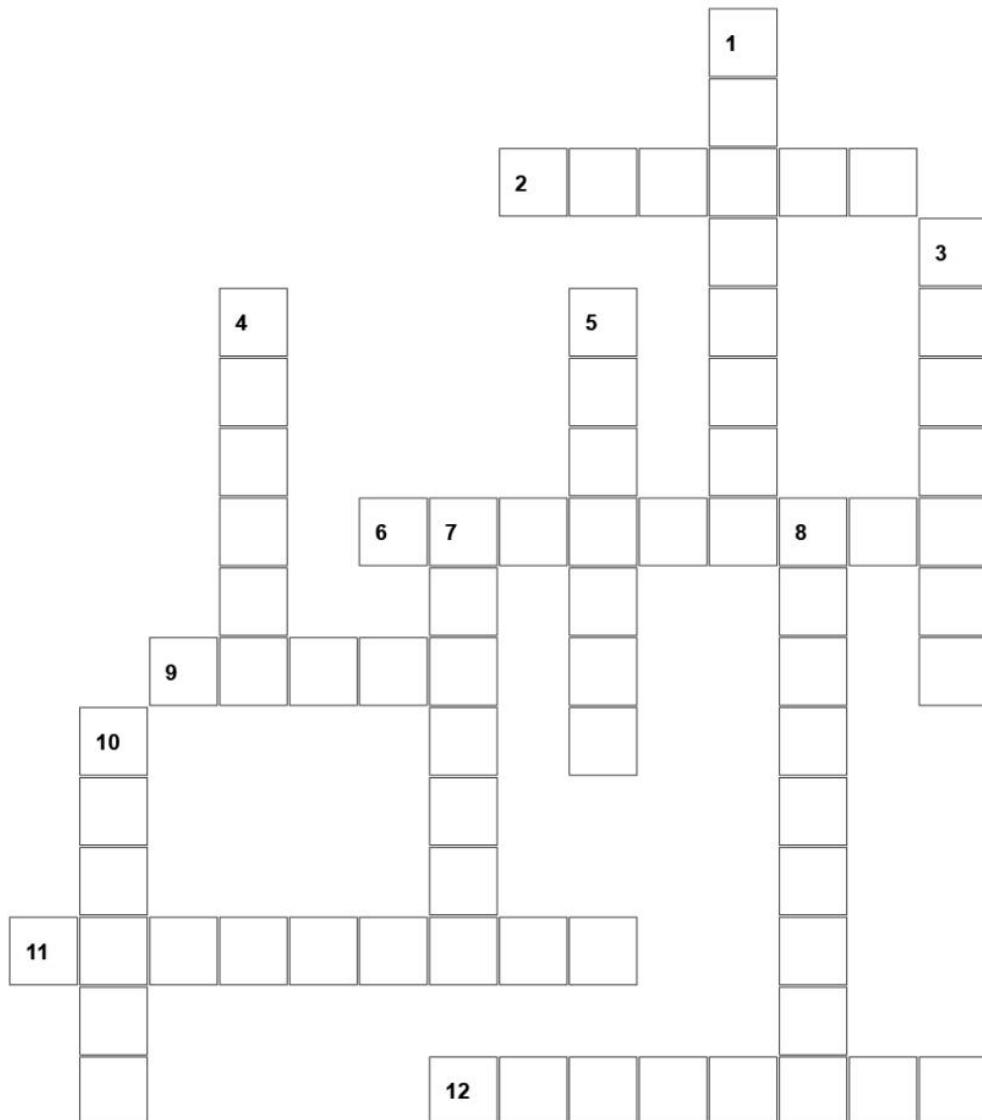
Quiche aux Poireaux et au Saumon

Ingrédients pour 6 :

- 1 pâte brisée
- 2 poireaux
- 200 g de saumon fumé
- 3 œufs
- 50 g de gruyère
- 200 ml de crème fraîche épaisse
- 100 ml de lait
- Sel et poivre au goût, un peu de muscade (facultatif), huile d'olive (pour la cuisson)

1. **Préchauffez le four** à 180°C (thermostat 6).
2. **Préparez la pâte** : Étalez la pâte brisée dans un moule à tarte et piquez le fond avec une fourchette. Vous pouvez précuire la pâte à blanc pendant 10 minutes pour éviter qu'elle ne se ramollisse.
3. **Préparez les poireaux** : Lavez les poireaux et coupez-les en rondelles. Dans une poêle, faites chauffer un peu d'huile d'olive et ajoutez les poireaux. Faites-les revenir à feu doux pendant environ 10 minutes, jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Lorsqu'ils sont fondus, justement, ajoutez deux bonnes cuillères à soupe de crème. Salez et poivrez.
4. **Préparez le saumon** : Coupez-le simplement en morceaux.
5. **Préparez l'appareil à quiche** : Dans un saladier, battez les œufs avec la crème fraîche, le lait et le gruyère. Ajoutez du sel, du poivre et un peu de muscade si vous le souhaitez.
6. **Assemblage** : Répartissez les poireaux cuits sur le fond de tarte, puis ajoutez les morceaux de saumon. Versez le mélange d'œufs et de crème par-dessus.
7. **Cuisson** : Enfournez la quiche pendant environ 30 à 35 minutes, jusqu'à ce qu'elle soit bien dorée et que le mélange soit pris.
8. **Service** : Laissez refroidir légèrement avant de couper. Servez chaud ou tiède, accompagné d'une salade verte pour un repas équilibré.

Le printemps



Horizontal

2. Elles poussent dans les jardins au printemps.
6. Activité populaire au printemps pour embellir son extérieur.
9. Elle arrose les plantes pour les faire pousser.
11. C'est le début d'une nouvelle saison.
12. Il vole de fleur en fleur pour butiner.

Vertical

1. Il annonce la future floraison des arbres.
3. Les températures commencent à augmenter.
4. Il brille plus longtemps pendant cette saison.
5. La nature reprend ses couleurs vives.
7. Elle butine les fleurs pour produire du miel.
8. Il apparaît après une averse sous le soleil.
10. Il chante joyeusement au lever du jour.